

Procès-Verbal *Conseil Municipal de la commune de Surfonds*

<p>L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE Le 11 décembre 2024 à 20 heures, légalement convoqué Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie de Surfonds sous la présidence de Monsieur Alain DUTERTRE Maire, Étaient présents : Monsieur Alain DUTERTRE Maire Madame Emmanuelle CRINIER, Monsieur Xavier CHAMPION, adjoints Madame Aline HERRAULT, Monsieur Cyril SÉCHET, Madame Stéphanie FORET, Monsieur David VOISIN, Madame Florence VAUSSOURD, conseillers municipaux Absents excusés : Monsieur Harold GARNIER (donne pouvoir à E. CRINIER), Secrétaire de séance : Madame Emmanuelle CRINIER Assistaient également à la réunion : Madame Stéphanie GENEVAIS secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 05/12/2024</p> <p><u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 09 Présents : 08 Votants : 09</p>
---	--

	Approbation du Procès-Verbal du 13 novembre 2024
1	Délibération relative à une subvention à l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)
2	Délibération relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOIA dans le cadre du programme de l'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique 2 (ACTEE 2), porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), et coordonné par le Pays du Mans
3	Devis ATESART
4	Travaux des commissions
	Informations et questions diverses

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2024

Après lecture du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2024, les membres présents à cette réunion ont approuvé à l'**unanimité** (par vote à mains levées) ce dernier.

1 - Délibération relative à une subvention à l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre)

M. le Maire rappelle que depuis plusieurs années, la collecte pour les bleuets n'est plus organisée en amont de la cérémonie du 11 novembre. Néanmoins, la commune fait un don directement à l'association ONACVG.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'**unanimité** (par vote à mains levées),
Décide de verser une subvention de 110 € à l'ONACVG.

2 – Délibération relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOIA dans le cadre du programme de l'Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique 2 (ACTEE 2), porté par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), et coordonné par le Pays du Mans

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) SEQUOIA porté par la FNCCR, programme ACTEE 2, la commune a réalisé 1 étude.

Cette étude est finançable par l'AMI SEQUOIA, selon les conditions fixées par l'annexe financière du groupement et les conditions de versement fixées par le Pays du Mans dans la convention annexée, comme suit :

Actions	Coût HT éligible	Aide HT ACTEE
Audit énergétique (Mairie)	980 €	480 €
Total	980 €	480 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (par vote à mains levées),

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions au titre du programme ACTEE 2,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toute démarche relative à l'exécution de la présente délibération et à signer tous actes y afférents.

3 - Devis ATESART

M. le Maire rappelle qu'il a rencontré M. POTTIER (ATESART) en date du 06 décembre 2024 concernant le projet trottoirs.

Il a demandé un devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de sécurité en Centre Bourg et mise aux normes PMR Phase 1 : rue du Cheval Blanc.

Ce devis d'un montant de 2 550 € H.T. (soit 3 060 € T.T.C) comprend :

- Analyse des offres des entreprises suite à la consultation réalisée par la commune
- Participation à la réunion de démarrage avec l'entreprise
- Rédaction des ordres de services et ou avenant à signer par la commune
- Validation des situations de travaux émises par l'entreprise
- Participation aux réunions de chantier en cours de travaux avec rédaction d'un compte rendu
- Participation à la réception des travaux et rédaction des procès-verbaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

4 - Travaux des commissions

✓ Commission Travaux :

M. D. VOISIN informe que :

- L'élagage + nettoyage des fossés a été réalisé par l'entreprise BOUGOIN
- L'installation des décorations de Noël a eu lieu le mardi 10 décembre 2024 par l'entreprise DELANDES

✓ Commission Culture :

Une trentaine de personnes étaient présentes au QUIZZ.

✓ Commission Enfance et scolarité :

Mme A. HERRAULT fait part du changement du règlement intérieur de la périscolaire à compter du 01 janvier 2025.

✓ Commission Communication :

Le 21.01.2025 : Réunion de la commission et impression du prochain Surfonds Info.

Retour des articles pour le 22 décembre.

Le calendrier du Svalorm sera inséré dans ce bulletin.

✓ Commission Commerce :

La prochaine réunion est prévue en date du mardi 17 décembre 2024.

Questions et informations diverses

Jardin de la Paix - Rue du Roi David

M. le Maire rappelle que la municipalité souhaite installer un distributeur automatique de baguettes dans le but d'offrir un service complémentaire à la population.

A cet effet, il informe qu'il a rencontré un représentant pour distributeur de baguettes ainsi que le boulanger du Breil sur Merize. Un autre RDV est prévu avec une autre société de distributeur de baguettes.

M. le Maire a également RDV avec un maçon pour demander un devis pour la mise en place d'une dalle béton. Un devis a été demandé auprès d'Enedis pour un nouveau raccordement.

Point sur les intempéries du 09 octobre 2024

M. le Maire rappelle qu'un courrier a été envoyé en recommandé en date du 21 novembre 2024 à M. Romain MATRASSOU et Mme Flore MARTIN afin qu'ils libèrent le passage. Il informe le conseil qu'ils ont répondu par courrier recommandé fin novembre.

Date des prochains conseils municipaux :

Les mercredis 15 janvier, 05 février, 12 mars (vote du budget), 23 avril, 21 mai et 25 juin 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30

Le Maire
Alain DUTERTRE

La secrétaire
Emmanuelle CRINIER